

AVIS URGENT

le 28 août 2007

Secteur des pensionnats indiens de l'Assemblée des Premières Nations

L'Assemblée des Premières Nations ne reconnaît pas les audiences sur les pensionnats indiens que propose de tenir le « Tribunal international des droits de la personne sur le génocide au Canada », instance auto-proclamée et non officielle.

Ce « tribunal » n'est en aucune façon lié à la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) qui a été mandatée dans le cadre de l'entente historique de règlement sur les pensionnats indiens. Les audiences de la CVR débuteront au début de l'année prochaine.

